



L'ALTERNATIVE OUVRETE  
ET DÉMOCRATIQUE

PLÉNIÈRE #15 - 12 NOVEMBRE 2019

# DÉSIGNATION DES CANDIDAT.E.S DE POITIERS COLLECTIF



# PROCESSUS GÉNÉRAL DE CONSTITUTION DE LA LISTE

*Une liste partitaire de 53 candidat.e.s pour les élections municipales de Poitiers*

*Un processus facilité par Louise Ollier et Thomas Simon, des personnes extérieures qualifiées, pour garantir l'impartialité du processus*

## **Etape 1 : Plénière du 5 novembre 2019 : quelle équipe d'élu.e.s pour Poitiers Collectif ?**

- Définir ensemble : quelles qualités, compétences, disponibilité, devront avoir les candidat.e.s, puis élu.e.s, qui porteront le programme de Poitiers Collectif ? Élaboration collective d'une fiche-rôle de l'élu.e.
- Chaque participant.e est invité.e à indiquer 10 noms de personnes qui lui semblent correspondre à ces critères.
- Il est proposé aux 10 femmes et 10 hommes qui ont été le plus souvent nommé.e.s d'être candidat.e.s.
- Ces 20 candidat.e.s désigné.e.s ne seront pas les premiers de la liste.

## **Etape 2 : Plénière du 12 novembre 2019 : élection sans candidat.e (ESC) pour désigner notre tête de liste**

- La question est posée aux 20 candidat.e.s : acceptez-vous d'être candidat.e et de vous soumettre publiquement à l'ESC ? (oui en place éligible, oui en place non-éligible, non)
  - *En cas d'absence justifiée à cette plénière, un.e candidat.e désigné.e peut figurer sur la liste même si il.elle ne prend pas part à l'ESC (mais il.elle ne peut pas être désigné.e tête de liste)*
- Élaboration collective d'une fiche-rôle pour la tête de liste.
- Parmi le cercle des 20 (moins les non présents et non volontaires) personnes désignées, une ESC est animée en public par Louise pour désigner la tête de liste.

# PROCESSUS GÉNÉRAL DE CONSTITUTION DE LA LISTE

## Étape 3 : Plénière du 7 janvier 2019 : ouvrons notre liste !

- Présentation des nouveaux et nouvelles candidat.e.s invité.e.s par les groupes à rejoindre la liste Poitiers Collectif
  - *sur proposition des 10 groupes thématiques et/ou de la coordination, des personnalités seront candidates devant la plénière. Chacun.e aura la possibilité de se présenter, de répondre aux questions*
- Plébiscite de 15 candidat.e.s par les participant.e.s à la plénière
  - *le processus de désignation des candidats sera le même qu'en première étape : chaque participant propose 10 noms de personnes qu'il souhaite voir sur la liste. Les 15 ayant le plus de noms sont retenus*

## Étape 4 : Plénière du 21 janvier 2019 : notre équipe au complet !

- Présentation de la liste complète et ordonnancée.
  - *Le premier cercle de 20 candidat.e.s et le groupe de coordination proposent 18 candidat.e.s, sur la base des critères définis lors de la plénière du 5 novembre, ainsi qu'un ordonnancement de la liste*
- Validation définitive de la liste par les participant.e.s à la plénière.

# ÉLABORATION DE LA FICHE-RÔLE DE LA TÊTE DE LISTE



# FICHE-RÔLE DE LA TÊTE DE LISTE

## **Raison d'être**

Porter les orientations politiques et le programme de Poitiers Collectif sur le territoire pictavien en assumant la responsabilité juridique de la liste.

## **Redevabilités**

- Permettre un travail collectif efficient de l'ensemble de la liste
- Garantir la cohérence et l'exécution des actions menées par rapport aux grandes orientations politiques décidées collectivement
- Trancher des décisions en dernier recours
- Signer l'ensemble des documents officiels de Poitiers Collectif
- Être le.la responsable hiérarchique des salarié.e.s / fonctionnaires de la municipalité
- Être le.la porte-parole officiel de Poitiers Collectif auprès des partenaires et des médias

## **Mandat**

Mars 2020 à mars 2026

# POSITIONNEMENT DES 20 PLÉBISCITÉS



# CÉLÉBRATION





# ÉLECTION SANS CANDIDAT.E DE LA TÊTE DE LISTE

